

FAMILY TACOTS 2022



INSCRIPTIONS DÈS MAINTENANT ET AVANT LE 18 AVRIL 2022

Le présent document tient lieu de **règlement**, **fiche technique** et **fiche d'inscription** aux épreuves des Family Tacots. Il contient quelques recommandations pour construire votre tacot. Il est important de **respecter ces consignes pour la sécurité des conducteurs et des spectateurs**. Les participants s'engagent à respecter le règlement sans restriction.

Un contrôle technique de votre véhicule sera effectué par le référent technique de la manifestation avant les épreuves. Vous trouverez ses coordonnées en page 5. Au besoin, une visite dans votre écurie peut être programmée afin de vous accompagner sur certains aspects techniques. Pour l'organisation et la sécurité de tous, il vous est demandé de vous faire connaître des organisateurs par une **pré-inscription** auprès de Marie-Astrid Henry, Coordinatrice du PEL, par mail (coordinationpel@gmail.com) ou par téléphone (06 82 61 95 31) **au plus tard le dimanche 27 mars 2022**. L'inscription sera définitive après envoi du **bulletin d'inscription** que vous trouverez en page 6 de ce livret. Merci de le faire parvenir au PEL, **au plus tard le lundi 18 avril 2022**.

A vos outils, prêts, partez !

Lieu, date et nature de la manifestation

La quatrième édition des Family Tacots aura lieu,

Samedi 21 et dimanche 22 mai 2022
à Mousson

Il s'agit d'une manifestation conviviale de tacots inter-villages. La manifestation est portée par la commune qui l'accueille et **une équipe de bénévoles qui s'investissent** tout au long de l'année dans sa préparation. **Les tacots** sont des engins roulant sans moteur. Ils disposent de 3 roues minimum sur un châssis en bois ou en métal. Leur déplacement résulte de l'attraction terrestre, le véhicule étant placé sur une pente. La philosophie des Family Tacots est de **favoriser la récupération des matériaux** pour la construction des véhicules. Un prix sera décerné à l'équipe qui propose le véhicule le plus « **écologique** » (*cf. prix et classement*).

Les tacots sont **construits en équipe** (en famille, entre amis, entre voisins). Chaque équipe est constituée de coéquipiers qui travaillent à la préparation du tacot et le conduiront le jour de l'épreuve. Les équipes doivent se faire connaître des organisateurs et s'inscrire au défi ¹

¹ Défi sans chronomètre avec des épreuves permettant de comptabiliser des points sur le parcours

afin que leur participation puisse être prise en compte dans le programme de la journée (présence obligatoire le samedi et le dimanche). La philosophie des Family Tacots est de favoriser le lien social et entre les générations. Un prix « **intergénérationnel** » sera décerné à l'équipe qui construira et courra en équipe intergénérationnelle, qui créera du lien dans sa commune ou entre les communes du territoire. (Cf. classement).

Chaque équipe désigne un **référent**. Ce dernier doit faire partie des bénévoles hors coureur et sera la personne-contact qui fait le lien entre le PEL et son équipe. Pour les équipes constituées exclusivement de mineurs, un référent majeur devra être désigné. **La manifestation n'est possible que si des bénévoles s'y impliquent. Il est attendu de chaque équipe qu'elle mobilise au moins un bénévole qui sera présent et s'impliquera dans la préparation, l'installation, la mise en œuvre et le rangement de la manifestation.**

Le jour J, les équipes s'affronteront joyeusement sans chronomètre dans la descente dont le tracé est défini par le groupe de travail préparant la manifestation. **Des essais seront organisés la veille de la course.** La présence de toutes les équipes est **obligatoire** lors des essais (accueil à partir de 14h). En marge des descentes, des animations à destination de toute la famille seront proposées.

Organisateur

La manifestation se construit tout au long de l'année avec les pilotes de tacots, les habitants, les associations et les communes du territoire du PEL. Elle n'est possible que grâce à l'investissement de ceux-ci, organisés en groupe de travail. Vous souhaitez prendre part à la manifestation ou vous renseigner, les coordonnées sont les suivantes :

Projet Educatif Local (PEL), Avec nous pour nos villages. - 16, rue de l'Eglise 54 700 LOISY

Marie-Astrid HENRY, coordinatrice

06.82.61.95.31- coordinationPEL@gmail.com

Conditions de participation

Les équipes peuvent être composées de participants de tous âges. Cependant, les pilotes des tacots devront entrer dans l'une ou l'autre de ces deux catégories :

- **les jeunes, âgés de 8 à 14 ans.** Ils pourront piloter dans la descente, sous la responsabilité et avec accord d'un représentant légal. Ils empruntent la même voie de descente que les adultes et doivent respecter le même règlement.
- **les adultes, âgés d'au minimum 15 ans.**

Les équipes doivent être majoritairement composées d'habitants de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson. Des personnes résidant à l'extérieur de ce territoire peuvent s'associer à des habitants afin de constituer des équipes et représenter les couleurs d'un village du territoire.

Les enfants de moins de 8 ans pourront participer aux descentes « adultes » en tant que passager d'un tacot biplace conduit par un adulte inscrit à la course. Comme pour les jeunes, ils le feront sous la responsabilité et avec l'accord d'un représentant légal.

Pour assurer leur sécurité, **tous les pilotes et passagers** (adultes et enfants) devront **obligatoirement** être équipés pour la descente :

- de manches longues,
- d'un pantalon,
- de chaussures fermées,
- de gants (les gants de cycliste ou en laine sont interdits)
- d'un casque intégral dans l'idéal, casque de ski ou de vélo à minima

Par-dessus ces dispositifs de protection, les participants sont vivement invités à être déguisés. **La tenue du pilote et de son éventuel passager seront vérifiées sur la ligne de départ.**

Immatriculation des véhicules

Depuis la première édition des Family Tacots, chaque village du territoire dispose d'un numéro tiré au sort. Selon le nombre de véhicule par village, une décimale est ajoutée afin de déterminer l'immatriculation des tacots.

Ex.: Si un village dispose du numéro 1 et que 3 tacots participent à la course dans ce village, les véhicules sont immatriculés 1.1 pour le premier tacot, 1.2 pour le deuxième tacot, 1.3 pour le troisième tacot.

Pour les équipes ayant participé en 2018 et en 2019, les numéros restent inchangés. Les nouveaux participants doivent contacter le PEL afin d'obtenir leur immatriculation.

Prix et Classements

Un tacot peut courir dans les deux catégories avec des pilotes différents. Plusieurs prix seront attribués en 2022 (*cf. ci-dessous*). Le chronomètre ne sera pas mis en place et seul le prix de la maniabilité donnera lieu à un classement par catégorie. Les autres prix seront attribués à une équipe entière constituée autour d'un tacot (quel que soit l'âge des pilotes).



Le prix de l'intergénérationnel qui récompense l'équipe qui construit et court en équipe intergénérationnelle, qui crée du lien dans sa commune ou entre les communes. Lors de leur inscription, les équipes sont invitées à remplir une fiche d'informations présentant leur tacot et leur équipe (*cf. page 8*). Ce prix sera attribué par un jury qui s'appuiera sur cette fiche, la composition de l'équipe mais également sur l'histoire de la construction du tacot et la dynamique engagée autour de celui-ci.



Le prix de l'environnement qui récompense l'équipe qui construit son tacot en réfléchissant à son impact sur l'environnement. Lors de leur inscription, les équipes sont invitées à remplir une fiche d'informations présentant leur tacot et leur équipe (*cf. page 8*). Ce prix sera attribué par un jury qui s'appuiera sur cette fiche mais également sur la nature des matériaux employés, le recyclage de ceux-ci et le système D mis en œuvre par l'équipe.



Le prix de l'originalité qui récompense l'équipe d'un point de vue artistique, sur le look du tacot et le déguisement des pilotes. Comme pour le prix de l'intergénérationnel et de l'environnement, ce prix ne prend pas en compte la catégorie des pilotes, il est attribué à l'équipe entière et son tacot. Les équipes sont invitées à être créatives dans le respect de l'esprit familial de la manifestation. Ce prix sera attribué par le public. Chaque visiteur disposera d'une voix qu'il pourra attribuer à l'équipe de son choix via un mur de présentation des équipes. Les fiches de renseignements serviront de base à la présentation des équipes sur ce mur. Une photo du tacot sera prise au moment du contrôle technique.



Le prix de la maniabilité. Un parcours avec « épreuves » de maniabilité et sans chronomètre sera mis en place. Chaque épreuve réussie permet à l'équipe de gagner des points. Dans chaque catégorie, le tacot effectuera plusieurs descentes. L'addition des points marqués lors de chaque descente déterminera le classement et donc les gagnants de chaque catégorie.

Attendus techniques

Les tacots présentés sur la ligne de départ doivent avoir validé leur contrôle technique auprès du référent technique de la manifestation. Pour cela, les équipes doivent prendre contact avec ce dernier pour convenir d'un rendez-vous (*cf. coordonnées en bas de page*). La visite sera effectuée minimum 15 jours avant la manifestation. En cas de non-conformité, l'équipe aura 2 semaines pour faire des modifications sur son tacot et passera une contre-visite la veille de l'épreuve. Une vérification sera effectuée avant chaque descente afin d'assurer la sécurité des coureurs et des spectateurs. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas faire courir un tacot non conforme aux attendus techniques suivants :

1. Châssis et plancher

- Les tacots doivent être équipés d'un plancher complet afin de protéger les jambes et les pieds du pilote et de son éventuel passager.
- Le châssis peut être en bois ou en métal.
- Pour la sécurité de tous, veillez à ne pas laisser dépasser d'objet tranchant.
- Pour une bonne tenue de route, le châssis devra se situer au maximum à 30 cm du sol.

Les tacots ne répondant pas à ce critère doivent posséder un arceau protégeant le ou les occupants.

- Le tacot doit être équipé d'un crochet de remorquage solidement vissé ou soudé à l'avant **et** à l'arrière du véhicule. Prévoir également une sangle et des mousquetons.

2. La direction

- Elle doit être solide. Les commandes par liens souples sont interdites.
- Volant, guidon, crémaillère plusieurs options s'offrent à vous.

3. Les roues

- Le tacot doit disposer de 3 roues minimum.
- Sur un même essieu, les roues doivent être identiques.

4. Les freins

- Les freins sont obligatoires.
- Ils peuvent être à disques, à tambours, à patins

5. Le(s) siège(s)

- Le siège ne devra pas être à plus de 40 cm du sol. Les tacots ne répondant pas à ce critère doivent posséder un arceau protégeant le ou les occupants.
- Il sera solidement fixé au châssis.
- En cas de tacot biplace, il devra posséder deux vrais sièges soit côté à côté soit l'un derrière l'autre.
- Une ceinture ou un harnais sont conseillés.

Lors des essais et de la course, munissez-vous de vos outils, une panne est si vite arrivée !

*REFERENT TECHNIQUE DES FAMILY TACOTS :
CHRISTOPHE JACQUEL
06.75.35.30.74*

FICHE D'INSCRIPTION EQUIPE

Nom de l'équipe :

Village de rattachement de l'équipe :

Référent de l'équipe

Nom et prénom :

Adresse :

Age :Téléphone :

Email :

	Nom	Prénom	Age	Représentant légal si mineur (nom et N° tel)
Equipier N°1				
Equipier N°2				
Equipier N°3				
Equipier N°4				
Equipier N°5				
Equipier N°6				

Le ou les bénévoles qui s'impliqueront dans la manifestation pour l'équipe

Nom et prénom :

Téléphone :

Disponibilité (entourer la ou les disponibilités du bénévole)

Vendredi 20 mai		Samedi 21 mai		Dimanche 22 mai		Lundi 23 mai	
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi

Nom et prénom :

Téléphone :

Disponibilité (entourer la ou les disponibilités du bénévole)

Vendredi 20 mai		Samedi 21 mai		Dimanche 22 mai		Lundi 23 mai	
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi

Autorisent le PEL et l'association et/ou commune co-porteuse(s) à reproduire librement et gratuitement des photographies de nos personnes (adultes et enfants) dans ses différentes publications, y compris Internet, dans le cadre des activités et représentation de l'association.

déclarent sincère et exact les informations renseignées dans la fiche d'inscription et la fiche de renseignements

déclarent accepter le règlement dans son intégralité

Fait à

Le

Signature :

